PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 22 février 2022

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**
Présents : **MM. Henri Blanc – Stéphane Cerutti – Franck Gidaro – Patrick Ruiz**
Excusés : **MM. Mebarek Guerroumi – Michel Prudhomme Latour**
Absent : **M. Michel Pesquet**

Le procès-verbal de la réunion du 15 février 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

COUPES DE L'HERAULT

Le tirage au sort des ¼ de Finales de Coupes de l'Hérault U15, U17 et U19 des 19 et 20 mars 2022 qui s'est déroulé ce jour à 18h dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier en présence des membres de la Section Jeunes et des clubs A.S. ATLAS PAILLADE, A.S. VALERGUOISE, AURORE ST GILLOISE, JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION, LA CLERMONTAISE, U. S. MAUGUIO CARNON, a donné lieu aux rencontres suivantes sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire :

COUPE DE L'HÉRAULT U19

M. PETIT BARD FC 1/THONGUE ET LIBRON FC 1
ASPTT LUNEL 1/LA PEYRADE OL 1
ST GELY FESC 1/BAILL ST BRES VALER 1
MEZE STADE FC 1/JACOU CLAPIERS FA 1

COUPE DE L'HÉRAULT U17

M. ATLAS PAILLADE 1/NEZIGNAN ES 1
VALERGUES AS 1/GIGNAC AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1/CLERMONTAISE 1
ST CLEMENT MONT 2/M. ARCEAUX 1

COUPE DE L'HÉRAULT U15

ST CLEMENT MONT 2 ou PUISSALICON MAGA 1/SAUVIAN FC 1
VALRAS SERIGNAN FCO 1/ST GELY FESC 1
VENDARGUES PI 1/SUSSARGUES FC 1
CLERMONTAISE 1/MAUGUIO CARNON US 1

INFORMATIONS AUX CLUBS

La Commission communique ci-dessous un extrait du procès-verbal de la réunion du 17 février 2022 de la Commission Régionale d'Appel relatif au litige opposant JACOU CLAPIERS FA 1 à BALARUC STADE 1 concernant leur niveau de participation aux championnats U17 de la deuxième phase, décision notifiée aux intéressés et commissions concernées via Notifoot le 21 février 2022 :

…
L'article 16 du règlement des compétitions officielles du District de l'Hérault dispose que,
« a) Le classement se fait par comptabilisation des points de la façon suivante :
• Match gagné : 3 points
• Match nul : 1 point
• Match perdu sur le terrain : 0 point
• Match perdu par forfait ou pénalité : -1 point
Cette comptabilisation peut être modifiée par :
- L'application de sanctions infligées par une Commission du District
- Le bonus - malus.
[…]
c) Afin de déterminer le meilleur des clubs classés à la même place dans des poules différentes d'un même championnat, il est tenu compte du meilleur quotient, obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matchs. Le classement des clubs est effectué dans l'ordre décroissant du quotient obtenu, calculé au millième ».

En l'espèce, il apparait que la commission départementale d'appel, pour déterminer le club en position d'accession au championnat U17 D1 Territorial, a commis une erreur de droit en créant un principe de péréquation qui n'est pas prévu règlementairement dans les méthodes de départage des équipes.

L'article 16 du règlement des compétitions officielles du District de l'Hérault prévoit une méthodologie pour déterminer le meilleur des clubs à la même place dans des poules différentes, à savoir la règle du quotient entre les points obtenus et le nombre de rencontre jouée, dispositif ayant pour objet de lisser les différences entre le nombre de match joué par chaque équipe.

Dans le cadre du championnat U17 Ambition, il ressort des classements officiels que,
- le club JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION a obtenu un total de quatorze (14) points (dont 4 issus du bonus/malus) pour six (6) rencontres soit un quotient de 2,333 ;
- le club STADE BALARUCOIS a obtenu un total de onze (11) points (dont 4 issus du bonus/malus) pour quatre (4) rencontres soit un quotient de 2,750.

….
Par ces motifs,
LA COMMISSION, jugeant en deuxième ressort, après avoir délibéré,
➢ RAPPORTE la décision de la Commission Départementale d'Appel du 18.01.2022;
➢ **DIT le club STADE BALARUCOIS (520109) comme étant classé deuxième meilleur du championnat U17 Ambition et accédant au championnat U17 D1 Territorial.**

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U17 D1 TERRITORIALE

1ère journée

CLERMONTAISE 1/BALARUC STADE 1
Du 23 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 17 avril 2022 (Pâques)

2ème journée

BALARUC STADE 1/M. ST MARTIN AS 1
Du 30 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 20 mars 2022

3ème journée

LUNEL GC 1/BALARUC STADE 1
Du 5 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 23 avril 2022

4ème journée

BALARUC STADE 1/ST CLEMENT MONT 2
Du 13 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 1er mai 2022

M. ATLAS PAILLADE 1/VALRAS SERIGNAN FCO 1
Du 13 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 17 avril 2022 (Pâques)
(Covid)

U17 AMBITION D1

- Poule A

1ère journée

JACOU CLAPIERS FA 1/ASPTT MONTPELLIER 1
Du 23 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 3 avril 2022

2ème journée

ASPTT MONTPELLIER 1/ARSENAL CROIX ARGENT 1
Du 29 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 19 mars 2022
(Covid)

3ème journée

JACOU CLAPIERS FA 1/PEROLS ES 1
Du 6 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 17 avril 2022 (Pâques)

4ème journée

M. PETIT BARD FC 1/JACOU CLAPIERS FA 1
Du 12 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 30 avril 2022

U17 AVENIR D2

- Poule B

NEZIGNAN ES 1/ST PARGOIRE-LE POUGET 1
Du 5 février 2022
Est reportée au 2 avril 2022
(Covid)

U15 D1 TERRITORIALE

1ère journée

AGDE RCO 1/MAURIN FC 1
Du 22 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 19 mars 2022
(Covid)

2ème journée

CLERMONTAISE 1/BALARUC STADE 1
Du 29 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 17 avril 2022 (Pâques)
(Covid)

3ème journée

AGDE RCO 1/CLERMONTAISE 1
Du 5 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est donnée à jouer en semaine avant le 8 mai 2022, après entente entre les clubs et notifications écrites au District
(Covid)

4ème journée

VENDARGUES PI 1/AGDE RCO 1
Du 12 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 30 avril 2022
(Covid)

U15 AMBITION D1

- Poule A

1ère journée

CASTRIES AV 1/M. ATLAS PAILLADE 1
Du 23 janvier 2022
Est donnée à rejouer au 20 mars 2022
(Décision de la CRC – l'Officiel 34 N° 25)

2ème journée

ASPTT MONTPELLIER 1/ST CLEMENT MONT 2
Du 5 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 2 avril 2022
(Covid)

U15 AVENIR D1

1ère journée

S. POINTE COURTE 1/ST GELY FESC
Du 23 janvier 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 2 avril 2022
(Covid)

3ème journée

THONGUE ET LIBRON FC 1/MAUGUIO CARNON US 2
Du 5 février 2022
Est reportée au 19 mars 2022

(Covid)

U15 AVENIR D2

- Poule E

MONTBL BESSAN STTHIB 1/AGDE RCO 2
Du 5 février 2022, reportée à une date ultérieure
Est reportée au 19 mars 2022
(Covid)

FORFAIT GÉNÉRAL

GIGNAC AS 1
U19 D1

Mail du 21 février 2022
Amende : 50 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le mardi 15 mars 2022 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz